



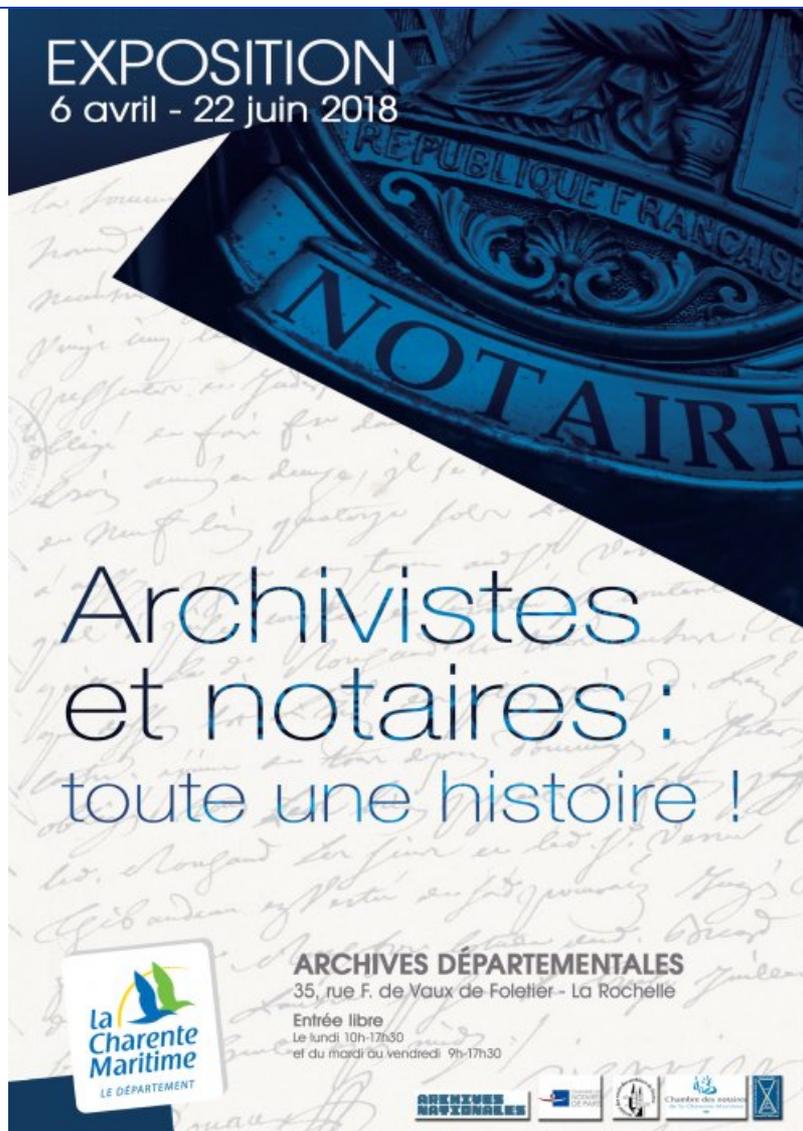
Archivistes et notaires : toute une histoire !

publié le 08/04/2018 - mis à jour le 09/04/2018

Exposition du 6 avril au 22 juin 2018

Descriptif :

Exposition et conférence proposées aux archives départementales de la Charente-Maritime.



Exposition archives départementales-Charente maritime

Exposition du 6 avril au 22 juin 2018 - Archives départementales, 35, rue F. de Vaux de Foletier, 17000 La Rochelle

Bail, contrat de mariage, testament... Quel que soit le statut social de la personne, le notaire est intimement lié à la vie quotidienne. Tantôt confidant, tantôt conseiller, il est présent à la fois juridiquement et humainement. Les actes qu'il produit au fil du temps reflètent la vie de la population, des entreprises, des institutions. Près d'un siècle après leur rédaction chez le notaire, les minutes et répertoires sont versés aux Archives pour être conservés, communiqués au public et mis en valeur. Aux Archives départementales de la Charente-Maritime, ils représentent 3 km linéaires pour plus de 2 500 notaires ayant exercé depuis le début du XVe siècle. L'exposition, réalisée par les Archives de France et la Chambre des Notaires de Paris, en montre un bel échantillon à travers le rôle et l'évolution des deux professions, archivistes et notaires. Elle permet aussi d'établir des passerelles : le notaire, créateur de droits et l'archiviste, conservateur du droit. Les différents thèmes de l'exposition sont illustrés par des documents

issus des fonds notariés de la Charente-Maritime et enrichis d'objets issus de collections privées. Un accent particulier est mis sur les minutes notariales du début du XXe siècle récemment entrées dans les fonds d'archives.

Une conférence aura lieu le 27 avril 2018 à 18h aux **Archives départementales : Le notaire, un producteur d'archives**

Par Me Alain Moreau, notaire honoraire, président de la Société des Amis des Archives de France

En présence de Me Philippe Navet, notaire et président de la Chambre des notaires de la Charente-Maritime.



Conférence du 27 avril 2018